



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain



Comment estimer
votre retraite ?

En préalable au questionnaire d'orientation vers l'offre de service, il vous est demandé de récupérer l'information sur vos droits acquis.

Il vous est aujourd'hui possible, via différents sites, d'une part de récupérer votre relevé de carrière (<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/droit-parcours-pro/cotisation-carriere.html>), intégrant l'ensemble de vos caisses, et d'autre part de simuler vos droits futurs via le simulateur M@rel, sans attendre votre « Estimation Individuelle Globale » reçue à partir de 55 ans :

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html>

<https://services.info-retraite.fr/service/calcul-retraite/>

<https://www.agirc-arrco.fr/particuliers/prevoir-retraite/calculer-retraite/>

Préalables nécessaires :

- Avoir votre n° de Sécurité sociale ;
- Avoir votre n° d'identification fiscale et mot de passe pour vous connecter via

FranceConnect (possibilité également de créer un compte sans FranceConnect).

Avantages :

- Une visualisation de vos droits en quelques minutes ;
- La possibilité de vérifier votre relevé de carrière.

Points de vigilance :

- Droits estimatifs n'intégrant pas la « dérive des régimes de retraite » ;
- Droits bruts de prélèvements sociaux
- Nombreux relevés de carrières incomplets ;
- Une simple visualisation de droits sans conseils (rachat de trimestres, retraite anticipée, réversion, ...).

Sur la base de cette estimation de vos droits à la retraite / régimes de retraite obligatoires, nous pouvons vous accompagner pour faire l'audit de votre retraite : optimiser les régimes de base et complémentaire, proposer des régimes facultatifs pour pallier les manques, le cas échéant (en rapport avec vos projets de vie future) et vous accompagner dans votre stratégie de fin de carrière.

